

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Chômage : hausse de 0,4 % au troisième trimestre 2018](#)
- [Les embauches de cadres en plein boom](#)
- [Pouvoir d'achat : "l'heure de la preuve" pour le gouvernement selon Darmanin](#)
- [Les investissements des entreprises françaises sont moins productifs qu'ailleurs](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Assurance maladie : "la hausse des arrêts maladie est préoccupante", selon Nicolas Revel](#)
- [Arrêts de travail : le gouvernement veut faciliter le recours au mi-temps thérapeutique](#)
- [L'Assemblée rejette la possibilité pour les pharmaciens de prescrire certains médicaments](#)
- [Le quasi-gel des prestations sociales économisera près de 7 milliards](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Amazon met un pied dans l'assurance en France avec Aviva](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-Saint-Denis : double peine pour les collégiens des quartiers défavorisés](#)
- [Essonne. Grigny : des chantiers pour aider les jeunes à trouver un emploi](#)

## DERNIERE MINUTE

- [La croissance a atteint 0,4 % en France au troisième trimestre](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Chômage : hausse de 0,4 % au troisième trimestre 2018

Le 25/10/2018, le ministère du Travail a publié les chiffres du chômage. Toutes catégories confondues (A, B et C, les deux dernières comprenant des demandeurs d'emploi ayant une activité plus ou moins réduite), le nombre de demandeurs d'emploi est de 5,963 millions (+ 22 300 personnes, + 0,4 %, contre + 0,2 % au second trimestre). Sur une année, le nombre des demandeurs d'emploi en catégorie A (sans aucune activité) est en baisse (- 1 %), mais en hausse toutes catégories confondues (+ 0,7 %). Dans le détail. Le nombre de chômeurs en **catégorie A** a augmenté de 0,4 % (16 400 personnes) pour atteindre un total de 3 718 500 personnes. Les **catégories B** (ayant une activité courte, moins de 78 heures par mois) ont augmenté (+ 2,1 % sur le trimestre, + 2,7 % sur un an). Les **catégories C**, ayant une activité plus longues que les précédents (- 0,8 % sur le trimestre, + 4,1 % sur un an). C'est le **chômage de longue durée** qui a connu la hausse la plus forte, avec 2,811 millions d'inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an (+ 1,1 % sur le trimestre, + 6,4 % sur un an). En ce qui concerne le nombre moyen des entrées à Pôle Emploi, il est en baisse en catégories A, B, C (- 0,7 %), tout comme le nombre de sorties des listes de Pôle Emploi (- 2,5 %). **Par catégories d'âge**. Toutes sont touchées en métropole : les plus de 50 % arrivent en tête (+ 0,6 % sur le trimestre, - 1 % sur un an) ; les moins de 25 ans (+ 0,3 % sur le trimestre, - 1 % sur un an). **Par régions**. En métropole, le nombre de chômeurs est en baisse dans quatre régions (- 1,6 % en Corse par exemple), en hausse dans neuf autres (+ 1,8 % en Centre-Val-de-Loire par exemple). En Outre-mer, la Martinique connaît une baisse (- 0,7 %), alors que la Guyane est en augmentation (+ 1,9 %).

[https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/chomage-hausse-de-0-5-au-troisieme-trimestre-2018\\_2044327.html](https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/chomage-hausse-de-0-5-au-troisieme-trimestre-2018_2044327.html)

(Source : <https://lexpansion.fr> du 25/10/2018, avec AFP)

### ● Les embauches de cadres en plein boom

Selon la dernière enquête de l'**APEC** (association pour l'emploi des cadres), les embauches de cadres n'ont jamais été aussi importantes. Ainsi, 63 % des entreprises ont embauché au moins un cadre entre juillet et septembre 2018 (+ 1 point par rapport au trimestre précédent, + 3 points par rapport à la même période en 2017). Ces bons résultats, malgré une croissance ralentie au premier semestre 2018, montrent que le marché du travail dans l'Hexagone est dynamique. Cette bonne tendance dans l'emploi des cadres date du dernier trimestre 2017. **L'APEC** : « Elle se situe à un niveau historiquement haut et aussi à un niveau plus élevé que les prévisions émises par les entreprises (56 %) le trimestre précédent ». **Par secteurs**. On trouve en tête les activités informatiques, l'ingénierie en recherche et développement, les conseils et services aux entreprises. Par contre, l'industrie connaît une légère baisse. **L'APEC** : « Ainsi, 67 % des entreprises ont recruté au moins un cadre au troisième trimestre 2018, soit une baisse de deux points par rapport à l'an passé à la même période ». Pour l'APEC, ce phénomène est peut-être dû à la difficulté rencontrée par les entreprises à recruter certains profils spécifiques. **La perception de l'environnement économique**. Le nombre de chefs d'entreprise considérant qu'ils évoluent dans un environnement économique plus favorable est en hausse (29 %, contre 27 % en septembre 2017) ; 6 chefs d'entreprise sur 10 considèrent qu'ils évoluent dans un contexte stable ; 13 % pensent que leur situation s'est dégradée. **Les secteurs les plus optimistes** : les activités informatiques (48 %), la construction (46 %). **Les plus pessimistes** : la banque, l'assurance. 75 % des chefs d'entreprise y estiment que leur situation économique est stable ; seuls 19 % disent connaître une amélioration de leur situation. **Les prévisions de recrutement** réalisées en septembre 2018 : 57 % des chefs d'entreprises indiquent vouloir embaucher des cadres (55 % en septembre 2017).

[Retour au sommaire](#)

**Les motifs de recrutement** : pour 53 % des patrons, ce sont les départs (retraite, turn over) qui expliquent en premier ce besoin de recrutement (47 % en septembre 2017). En diminution, les embauches liées au développement de l'activité (23 %, contre 26 % en

septembre 2017) et les recrutements dus à une réorganisation interne (14 %, contre 17 % en septembre 2017). **Les profils recherchés** concernent avant tout des cadres ayant de cinq à dix ans d'expérience. **L'APEC** : « *En effet, neuf entreprises sur dix déclarent envisager de les recruter, soit une progression de quatre points par rapport à l'an passé à la même période* ». Mais il y a tout de même plus de huit entreprises sur dix qui envisagent l'embauche de jeunes cadres (entre un an et cinq ans d'expérience). Enfin, également en augmentation, la volonté de trouver des cadres plus expérimentés, que ce soit pour les cadres confirmés qui ont entre 10 et 20 ans d'expérience ou pour ceux qui ont une expérience supérieure à 20 ans. On notera en conclusion qu'il existe **une pénurie de main d'œuvre**. Ainsi, en moyenne, il y a eu 29 candidatures pour les offres d'emploi confiées à l'APEC (contre 34 sur la même période en 2017). Les secteurs les plus touchés : l'informatique (17 candidatures), la recherche et développement (19 candidatures), le secteur santé-social-culture (21 candidatures). Les secteurs les plus recherchés : la communication et la création (63 candidatures en moyenne).

[https://www.latribune.fr/carrieres/les-embauches-de-cadres-en-plein-boom-794972.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181024](https://www.latribune.fr/carrieres/les-embauches-de-cadres-en-plein-boom-794972.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181024)

→ Note de conjoncture trimestrielle de l'APEC, N° 65, quatrième trimestre 2018 (9 pages) :

[http://www.datapressepremium.com/rmdiff/2009430/NOTECONJ\\_65\\_embargo2.pdf](http://www.datapressepremium.com/rmdiff/2009430/NOTECONJ_65_embargo2.pdf)

(Sources : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 24/10/2018, Grégoire Normand, [www.datapressepremium.com](http://www.datapressepremium.com))

### ● **Pouvoir d'achat : "l'heure de la preuve" pour le gouvernement selon Darmanin**

**Gérald Darmanin**, ministre des Comptes publics, s'est exprimé dans le Journal du dimanche (JDD). Sujet : le pouvoir d'achat. Pour lui, les Français « *vont pouvoir constater de visu* » en octobre sur leurs feuilles de paie et comptes en banque le résultat des mesures prises par le gouvernement en faveur du pouvoir d'achat. L'intervention du ministre fait suite à un sondage réalisé par l'IFOP pour le JDD, sondage dans lequel 72 % des Français estiment que leur pouvoir d'achat a « *plutôt diminué* » depuis l'arrivée au pouvoir du président Macron. Ils sont aussi 84 % à considérer que la politique du gouvernement n'amènera pas d'amélioration d'ici la fin du quinquennat. M. Darmanin a expliqué que la politique actuelle profite à tous les Français, plus précisément aux classes moyennes. **M. Darmanin** : « *Nous n'avons jamais perdu de vue que si le pouvoir d'achat est une priorité - en particulier pour ceux qui travaillent -, le rétablissement des comptes publics en est une autre. Nous assumons d'avoir baissé en priorité les impôts des plus modestes qui travaillent. C'est le contraire du gouvernement des riches, non ?* ». **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, s'est également exprimé, dans Le Parisien. Plusieurs points ont été abordés : **01)**- La défense de la fiscalité écologique par le ministre ; **02)**- L'affirmation de la vigilance du gouvernement vis-à-vis des mutuelles, afin que ces dernières n'augmentent par leurs tarifs pour compenser le reste à charge zéro, M. Darmanin indiquant que, s'il le fallait, le gouvernement prendrait « *les mesures nécessaires* » ; **03)**- L'allègement des contrôles fiscaux par la mise en place d'une mesure d'échange en amont entre l'administration fiscale et les entreprises. **M. Darmanin** : « *[A l'issue de ces échanges, des] garanties fiscales [seront délivrées aux entreprises et] opposables en cas de contrôle ultérieur* ». Deux régions vont expérimenter ce dispositif à dater du 01/01/19 : l'Île-de-France et Rhône-Alpes-Auvergne.

[https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/pouvoir-d-achat-l-heure-de-la-preuve-pour-le-gouvernement\\_622427#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181028](https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/pouvoir-d-achat-l-heure-de-la-preuve-pour-le-gouvernement_622427#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181028)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 28/10/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Les investissements des entreprises françaises sont moins productifs qu'ailleurs**

Une étude de **France Stratégie** et du groupe de réflexion **la Fabrique de l'industrie** vient d'être publiée. Il en ressort que, si les entreprises hexagonales ont un niveau d'investissement plus élevé depuis 10 ans que leurs homologues de la plupart des pays européens, les bénéfices économiques qui devraient s'ensuivre ne sont pas au rendez-vous. Pourquoi ? Un investissement dans les machines et équipements « *un peu plus faible* » que dans les autres pays européens, ce qui pourrait être une explication (en partie seulement) de « *certaines performances économiques décevantes de l'industrie française* ». Autre

hypothèse avancée par l'étude : le rôle du choix des entreprises françaises « de concevoir en France et de fabriquer préférentiellement dans d'autres pays ». La conséquence étant que « les entreprises localiseraient alors plus volontiers leurs activités de production à l'étranger, alors que les activités de conception seraient conservées en France ». Par contre, elle conteste deux autres explications : **01)**- « L'investissement en immobilier [qui] représente une part importante et croissante, du fait des prix du foncier ». Elle considère en effet qu'il ne s'agit-là que d'une faible part. **02)**- Le poids « des investissements liés à la mise en conformité réglementaire, qui serait élevé pour les entreprises françaises et qui expliquerait de ce fait le surplus d'investissement par rapport à leurs homologues ». **L'étude** : « Les efforts de mise en conformité liés à la réglementation française ne sauraient expliquer qu'une part limitée du supplément d'investissement du secteur manufacturier en France ».

[https://www.challenges.fr/economie/en-france-des-investissements-moins-productifs-qu-ailleurs\\_622015#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181026](https://www.challenges.fr/economie/en-france-des-investissements-moins-productifs-qu-ailleurs_622015#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181026)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 26/10/2018, avec AFP)

### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

#### **● Assurance maladie : "la hausse des arrêts maladie est préoccupante", selon Nicolas Revel**

**Nicolas Revel**, directeur général de la Caisse nationale d'Assurance maladie, s'est exprimé sur les arrêts maladie dans le magazine Challenges. Sujet important, au moment où l'on constate une augmentation des arrêts maladie et où le gouvernement envisage de faciliter les temps partiels thérapeutiques pour ralentir la hausse de ces arrêts. Pour M. Revel, l'augmentation des arrêts maladie est un fait qui n'est « pas anormal en soi dans la mesure où l'ensemble des dépenses de santé progresse chaque année de 4 à 5 milliards d'euros supplémentaires ». Avant d'avancer plusieurs facteurs ayant un impact important : **01)**- La reprise économique, qui entraîne une hausse des salariés et, par conséquent, augmente « mécaniquement » les éventualités d'arrêts maladie. **02)**- Le vieillissement de la population active et le recul de l'âge de la retraite. Tout simplement parce que la durée moyenne des arrêts maladie « s'accroît avec l'âge » - ainsi, les plus de 50 ans représentent 41 % des arrêts indemnisés. Pour M. Revel, la situation est préoccupante. En effet, depuis 2014, les indemnités journalières connaissent une hausse de 4 à 5 % par an. C'est un rythme deux fois supérieur à la progression moyenne des dépenses de soins. **Quelles solutions ? M. Revel** avance deux pistes : **01)**- Des actions de prévention à destination des entreprises ; **02)**- Des mesures d'accompagnement des assurés en arrêt de longue durée vers un retour au travail.

[https://www.challenges.fr/economie/secu/la-hausse-des-arrets-maladie-est-preoccupante-selon-la-cnam\\_622196#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20181026](https://www.challenges.fr/economie/secu/la-hausse-des-arrets-maladie-est-preoccupante-selon-la-cnam_622196#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20181026)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 26/10/2018, Laurent Fargues)

#### **● Arrêts de travail : le gouvernement veut faciliter le recours au mi-temps thérapeutique**

Le 25/10/18, **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé, a déclaré que, face à l'augmentation des arrêts maladie, le gouvernement avait décidé de « retenir » deux mesures tirées du rapport d'étape qui lui a été remis la semaine dernière. **01)**- Faciliter le recours aux mi-temps thérapeutiques ; **02)**- Rendre obligatoire la dématérialisation des avis d'arrêts de travail. Ces deux mesures feront l'objet d'une « traduction législative ».

[https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/10/25/arrets-de-travail-le-gouvernement-veut-faciliter-le-recours-au-mi-temps-therapeutique\\_862205](https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/10/25/arrets-de-travail-le-gouvernement-veut-faciliter-le-recours-au-mi-temps-therapeutique_862205)

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 25/10/2018, Anne Bayle-iniquez)

[Retour au sommaire](#)

#### **● L'Assemblée rejette la possibilité pour les pharmaciens de prescrire certains médicaments**

Le 27/10/18, un amendement a été refusé par l'Assemblée nationale dans le cadre de l'examen du PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) pour 2019. Il s'agissait d'accorder aux pharmaciens la possibilité de dispenser des médicaments à



prescription obligatoire. Cela ne se fera pas, donc, contrairement à « *une information erronée de l'Agence France-Presse (AFP)* ». L'expérimentation devait avoir lieu dans deux régions pendant trois ans. **Les députés**, de droite comme de gauche, ont considéré que cela posait problème par rapport au respect des métiers. **Les médecins**, eux, estimaient qu'après l'autorisation donnée aux pharmaciens de faire les vaccins contre la grippe, il s'agissait-là d'une « *confusion des rôles* » et d'une nouvelle étape de la « *vente à la découpe de la profession* », d'après l'expression employée par **MG France**, le premier syndicat de médecins généralistes.

[https://www.lemonde.fr/sante/article/2018/10/27/l-assemblee-autorise-les-pharmaciens-a-prescrire-certains-medicaments\\_5375305\\_1651302.html](https://www.lemonde.fr/sante/article/2018/10/27/l-assemblee-autorise-les-pharmaciens-a-prescrire-certains-medicaments_5375305_1651302.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 27/10/2018, avec AFP)

### ● **Le quasi-gel des prestations sociales économisera près de 7 milliards**

D'après Les Echos, la désindexation des prestations sociales de l'inflation va rapporter des sommes conséquentes au gouvernement. **Les chiffres. Les Echos** : « *En 2019, la revalorisation de 0,3 % de la plupart des prestations sociales, dont les pensions, va permettre d'économiser 3,5 milliards d'euros. En 2020, ce gain sera porté à 6,9 milliards* ». En effet, tant que l'inflation est supérieure à 0,3 %, l'Etat tout comme la Sécurité sociale font des économies. Ainsi, en janvier 2019, les pensions retraite n'augmenteront que de 0,3 %, pour une inflation estimée à 1,6 %. Pour 2020, la hausse des retraites sera identique, pour une inflation prévue par le gouvernement à 1,3 %. Les bénéficiaires qu'en tirera **la branche vieillesse** : 2,8 milliards d'euros en 2019, 5,2 milliards d'euros en 2020 (pour un total de pensions versées de 300 milliards d'euros chaque année). La conséquence : la branche vieillesse devrait afficher des comptes à l'équilibre, ce qui permettra en 2019 la mise en place d'un régime universel de retraite « *sans tailler davantage dans les coûts* ». Les Echos indiquent que le manque à gagner pour un retraité touchant 1 500 euros par mois sera de 180 euros par an. **La branche famille** va aussi bénéficier de cette désindexation des prestations sociales de l'inflation. Les économies attendues : 300 millions d'euros en 2020, ainsi que 200 millions d'euros sur la prestation d'accueil du jeune enfant (nounous, crèches...). Le complément familial et l'allocation de soutien familial : 100 millions d'économies (deux prestations destinées aux plus modestes et qui ont bénéficié « *d'un coup de pouce spécifique* » en avril 2018). **Les Echos** : « *Par ailleurs, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit une extension du complément de mode de garde jusqu'à l'entrée effective de l'enfant de trois ans à l'école, ainsi qu'une majoration pour les enfants handicapés* ». Les APL (aides personnelles au logement) vont être réformées en avril 2019. Economies attendues : 1 milliard d'euros en 2019, 1,3 milliard d'euros en 2020. La réforme : les ressources prises en compte seront celles d'il y a trois mois et non plus celles d'il y a deux ans. **Les autres prestations : 01)-** Le RSA (revenu de solidarité active) restera indexé sur l'inflation. **02)-** Après avoir bénéficié d'une revalorisation exceptionnelle en 2018, l'allocation adulte handicapée (AAH) sera privée de revalorisation ordinaire (0 % en 2019, 0,3 % en 2020). **03)-** Idem pour la prime d'activité (0 % en 2019 et 2020). Economies attendues : 100 millions d'euros pour l'AAH, 400 millions d'euros pour la prime d'activité. **NB** : La prime d'activité a d'ailleurs été réformée de manière à « *exclure plus rapidement les allocataires dont la quotité de travail augmente* ».

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0600003183101-le-quasi-gel-des-prestations-sociales-economisera-pres-de-7-milliards-2215648.php#xtor=EPR-3035-%5Bzap%5D-20181027-%5BProv%5D-1413980>

(Source: [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 27/10/2018, Solveig Godeluck)

[Retour au sommaire](#)

## **LA VIE DES ENTREPRISES**

### ● **Amazon met un pied dans l'assurance en France avec Aviva**

Le 26/10/18, Amazon a annoncé avoir passé un accord avec Aviva (3 millions de clients dans l'Hexagone). Le contenu de l'accord : les utilisateurs du système d'achats instantanés Amazon Pay pourront désormais souscrire des assurances en ligne sur les sites d'Aviva. Il leur suffira pour cela de saisir leur identifiant et mot de passe de leur compte Amazon. Amazon valorise ainsi l'un de ses points forts : sa proposition d'achats en un clic et un

seul, déjà popularisée sur sa plateforme. De son côté, Aviva peut de cette façon offrir un parcours de paiement simplifié pour les clients. Ce qui réduit les risques d'un abandon en cours de souscription. **Blandine Chaghal**, directrice commerciale d'Aviva France : « *Un parcours client plus simple, plus rapide et plus fluide* ». Ne seront toutefois proposés que des produits simples (les assurances auto et habitation). **Challenges** : « *En outre, cette opération menée par Aviva [...] serait sans doute difficile à dupliquer chez les grands acteurs de l'Hexagone, qu'il s'agisse des mutualistes (MMA, Matmut, GMF...) ou des acteurs privés (Axa, Generali, Allianz...). Ils doivent, eux, gérer un vaste réseau d'agents et de salariés, très sensibles à ne pas se laisser cannibaliser par l'offre numérique* ». Pour **Pierre-Antoine Dusoulier**, fondateur de la fintech iBanFirst et spécialiste de ce milieu, le fait de s'arrêter aux portes de l'usine de fabrication des contrats d'assurance démontre qu'Amazon n'entend pas devenir banquier ou assureur et firme : « *Elle évite ainsi de se frotter aux éléments les plus complexes du métier, à commencer par le suivi réglementaire très lourd du secteur* ».

[https://www.challenges.fr/economie/amazon-debarque-dans-l-assurance-en-france-avec-aviva-622206#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181027](https://www.challenges.fr/economie/amazon-debarque-dans-l-assurance-en-france-avec-aviva-622206#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181027)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 27/10/2018, Grégoire Pinson)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Seine-Saint-Denis : double peine pour les collégiens des quartiers défavorisés

Selon une étude publiée le 24/10/18 par le **Cnesco** (conseil national d'évaluation du système scolaire), les collèges publics des quartiers défavorisés subissent des inégalités scolaires par rapport aux collèges des quartiers favorisés. **La méthodologie** : le Cnesco a travaillé sur 23 critères (emploi, logement et autres), les quartiers étant classés dans quatre catégories : les « très favorisés », les « favorisés », les « défavorisés » et ceux « regroupant le plus de difficultés socio-économiques ». Concernant la Seine-Saint-Denis, la première catégorie est quasiment inexistante. Les deux dernières, par contre, représentent 86,4 % des quartiers recensés. **Les constats**. Les professeurs enseignants dans le 93 sont très **jeunes** (en 2015) : 26,2 % des effectifs dans les quartiers « favorisés », 34,6 % dans les quartiers cumulant le plus de difficultés (contre 12,2 % à Paris). Ils sont souvent **vacataires**. A cet égard, plus le quartier est défavorisé, plus les professeurs non titulaires en équivalent temps plein sont nombreux : en 2017, 10,7 % dans les quartiers « favorisés », 15,3 % dans les quartiers cumulant le plus de difficultés (deux fois plus qu'à Paris). Le **turn over** est important. Difficile pour un établissement du département de garder ses enseignants. En 2015, 24,8 % des professeurs des quartiers « favorisés » travaillaient dans leur collège depuis au moins huit ans, proportion tombant à 15,1 % dans les quartiers cumulant le plus de difficultés. Pour **Nathalie Mons**, présidente du Cnesco, il faut nommer des professeurs expérimentés dans les quartiers cumulant le plus de difficultés. **Un point positif** cependant : plus les quartiers sont « défavorisés », plus les classes sont petites. Ainsi, dans les quartiers cumulant le plus de difficultés, en 2017, les classes comprennent en moyenne 22,3 élèves, pour une moyenne de 25,6 élèves en Île-de-France. Du côté du **ministère**, on rappelle qu'une mission est en cours depuis début octobre 2018, la mission Azéma-Mathiot, mission qui remettra un rapport devant permettre une véritable refonte de l'éducation prioritaire à la rentrée 2020. Les pistes avancées par le **Snes-FSU 93**, syndicat d'enseignants du second degré, dans le but d'inciter des professeurs à s'installer et à rester dans les établissements classés Réseau d'éducation prioritaire du département. **Grégory Thuizat**, cosecraire départemental : « *Il faudrait limiter davantage les effectifs des classes, dans l'idéal à 20. Augmenter les décharges horaires pour permettre aux équipes d'organiser des projets éducatifs. Renforcer le nombre d'assistants d'éducation, mais aussi revoir la rémunération des professeurs en général, sans conditionner une partie des primes octroyées en REP à la performance des équipes* ».

[http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/seine-saint-denis-double-peine-pour-les-collegiens-des-quartiers-defavorises-25-10-2018-7928319.php#xtor=EREC-1481423606-\[NL93\]--\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/seine-saint-denis-double-peine-pour-les-collegiens-des-quartiers-defavorises-25-10-2018-7928319.php#xtor=EREC-1481423606-[NL93]--${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 25/10/2018, Hélène Haus)

[Retour au sommaire](#)

### ● Essonne. Grigny : des chantiers pour aider les jeunes à trouver un emploi

La ville de Grigny, en partenariat avec le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne et une entreprise de travail temporaire d'insertion, a lancé plusieurs chantiers qui pourront aider des jeunes éloignés de l'emploi à se remettre en selle. **Djelloul Atig**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Réussite citoyenne : « *Pour la première fois, ces chantiers qui se déroulaient auparavant l'été ont été étendus. Mais ceux-ci sont financés par la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)* ». Les chantiers vont se succéder jusqu'au début du mois de décembre. 30 jeunes Grignois vont en profiter.

[http://www.leparisien.fr/essonne-91/grigny-des-chantiers-pour-aider-les-jeunes-a-trouver-un-emploi-25-10-2018-7928190.php#xtor=EREC-1481423488-\[NL91\]---\\${ id\\_connect\\_hash}@1](http://www.leparisien.fr/essonne-91/grigny-des-chantiers-pour-aider-les-jeunes-a-trouver-un-emploi-25-10-2018-7928190.php#xtor=EREC-1481423488-[NL91]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 25/10/2018, Florian Garcia)

### DERNIERE MINUTE

#### ● La croissance a atteint 0,4 % en France au troisième trimestre

Selon une première estimation publiée le 30/10/18 par **l'Insee**, la croissance en France atteindrait un taux de 0,4 % (contre 0,2 % aux deux premiers trimestres). Plusieurs facteurs expliqueraient ce rebond : **01)**- La reprise de la demande intérieure et une augmentation de la consommation des ménages. La consommation des ménages, qui avait effet reculée de 0,1 % au second trimestre 2018, a rebondi de 0,5 % entre juillet et septembre. Dans les services (+ 0,3 %, contre + 0,1 % au second trimestre) comme dans les biens (+ 0,6 %, contre - 0,4 % au second trimestre). **02)**- L'investissement des entreprises, qui a connu une forte progression (+ 0,8 %, contre + 0,9 % au second trimestre). Plus particulièrement dans les activités informatiques et l'automobile. **03)**- L'amélioration du commerce extérieur. Les exportations ont été en hausse (+ 0,7 %, contre + 0,1 % au second trimestre), tandis que les importations ont ralenti (+ 0,3 %, contre + 0,7 % au second trimestre). **L'Insee** : « *[Les échanges extérieurs, talon d'Achille de l'économie française, ont ainsi contribué] positivement à la croissance [à hauteur de 0,1 point, après l'avoir pénalisée de 0,2 point au deuxième trimestre]* ». Ce rebond ne permettra cependant pas à l'Hexagone d'égaliser son rythme de croissance de 2017 (2,2 % en données brutes, 2,3 % en données corrigées des jours ouvrés). Les prévisions pour l'ensemble de l'année 2018 : **l'Insee** avance le chiffre de 1,6 %. Idem pour **la Banque de France**. **Le gouvernement**, pour sa part, est plus optimiste avec 1,7 %.

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/10/30/la-croissance-a-atteint-0-4-en-france-au-troisieme-trimestre\\_5376439\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/10/30/la-croissance-a-atteint-0-4-en-france-au-troisieme-trimestre_5376439_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 30/10/2018)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : Didier Malric  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)